



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Montant

Question écrite n° 9534

Texte de la question

M Jean-Yves Le Deaut appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation des élèves boursiers préparant un bac professionnel. En effet les élèves qui ont effectué l'an dernier une première année de BEP et bénéficiant dans cette classe de la prime de qualification d'un montant trimestriel de 937 francs, à laquelle s'ajoutaient 375 francs de bourses nationales se voient supprimer cette prime l'année suivante lorsqu'ils entrent dans une classe de préparation au bac professionnel. Cette situation place les familles modestes dans des difficultés financières importantes. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour pallier cette perte de ressources.

Texte de la réponse

Reponse. - La prime à la qualification est destinée aux élèves ayant atteint un certain niveau de qualification dans l'enseignement professionnel, et doit leur permettre de mener à bien le cycle de formation dans lequel ils se trouvent. Compte tenu du caractère limitatif des crédits affectés aux bourses nationales d'études du second degré et eu égard à un certain nombre de priorités, il n'a pas été possible, au moment de la création du baccalauréat professionnel, d'étendre le versement de cette prime aux années de préparation à ce diplôme. Cependant, le chapitre 43-71 Bourses et secours d'études du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, bénéficie pour l'année 1989 d'un supplément de crédits de 170 millions de francs en année pleine, qui deviendront des mesures acquises à partir de 1990. Cet abondement des crédits permet d'envisager éventuellement d'étendre le bénéfice de la prime à la qualification aux élèves préparant un baccalauréat professionnel. Toutefois, pour ce qui est de l'utilisation des crédits, aucune décision n'a encore été prise. Ont seulement été formulées diverses hypothèses, qui sont actuellement à l'étude au cabinet.

Données clés

Auteur : [M. Le Deaut Jean-Yves](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9534

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 694